



Rapport du Vice-président sportif et technique Assemblée générale annuelle 2011

Préambule

Le poste de vice-président sportif et technique remplace le poste de vice-président à la formation, qui avait été aboli lors de l'assemblée générale de novembre 2010. En effet, même si ce poste existait officiellement, il était vacant depuis de nombreuses années. Soit l'association n'arrivait pas à combler ce poste, soit la personne qui l'occupait démissionnait après quelques mois. Nous avons alors convenu de la création d'un poste de vice-président sportif et technique.

L'année 2010-2011 était une année de changement et de transition pour l'ASSL. Nous avons procédé à l'embauche d'une personne à temps plein à l'automne 2010 afin de prendre en charge toutes les activités administratives de l'association, dont une grande partie était auparavant sous la responsabilité du coordonnateur de l'ASSL.

Ainsi, nous avons décidé d'entreprendre une analyse de la structure sportive du club et de proposer une nouvelle structure de fonctionnement pour l'association, tout en tenant compte des tâches respectives du personnel sportif et du personnel administratif. Présidé par le vice-président sportif et technique, un comité a été mis sur pied et mandaté à cet effet. Ce comité était composé des membres suivants: Tim Daus (vice-président sportif et technique), Dan Nielsen, Frédérique Pilon-Duguay et Robert Lord. Jean-Marc Chapotard s'est joint au comité en avril 2010.

Le comité s'est rencontré de façon régulière et le personnel a été supervisé par le vice-président sportif. Voici une liste de certaines des mesures prises jusqu'à présent.

Novembre 2010 - mars 2011 :

- Prolongation du poste de coordonnateur
- Revue des tâches effectuées par les bénévoles et le personnel de l'ASSL, tant administratif que sportif. Une liste étendue a été élaborée et discutée. Une chronologie des différentes tâches a été établie et l'attribution du personnel nécessaire à l'accomplissement de celles-ci a été produite.
- Consultation de plusieurs membres-clés impliqués dans les activités du club au cours du processus.
- Le comité a recommandé et a mis en application une nouvelle structure à l'été 2011. Un document détaillant la structure et les tâches effectuées est annexé.
- Mise en place d'un processus d'évaluation continue au cours de l'été. Nous avons tenu une réunion afin de revoir et d'apporter les modifications nécessaires en octobre 2011.
- Plusieurs contraintes ont été notées, entre autres, la date tardive pour l'implantation de cette nouvelle structure (l'équipe a dû mettre en application une planification faite par d'autres précédemment), et la nécessité de définir les rôles du personnel administratif et sportif.
- Nous avons également noté deux faiblesses importantes, soit le manque de planification et le manque d'évaluation pour soutenir la planification future. L'absence de données a également compliqué la tâche du comité et on a reconnu que ce besoin devait être corrigé.
- Le contrat du directeur technique (Moncef) a pris fin en février 2011.

- Le poste de Directeur sportif a été créé en avril 2011 et c'est Jean-Pierre Gignac qui a obtenu le poste. Puis, un responsable masculin U8 - U13, un responsable masculin U14-U18, un responsable féminin U9 - U18, un responsable pour les arbitres et un responsable pour les formateurs ont été nommés.

Avril 2011 - octobre 2011

- Le comité a continué à se réunir périodiquement au cours de l'été et à diriger les activités du personnel.
- Le comité, sur la base de l'analyse de la saison estivale, a proposé une structure adaptée, qui a été adoptée par le conseil d'administration en octobre 2011 (voir ci-dessous). C'est un travail qui est toujours en cours et nous prévoyons que nous aurons besoin d'une année entière pour évaluer correctement les besoins de l'ASSL.

Observations et recommandations

Les détails au sujet du fonctionnement des équipes, des entraîneurs, des pratiques et d'autres activités ne sont pas incluses ici, puisque les rapports des vice-présidents Intercité et Interparc ainsi que celui du président en font largement état.

Voici cependant quelques observations du vice-président sportif en ce qui a trait au processus actuel.

Les tâches du personnel administratif et du personnel technique n'étaient pas assez clairement définies. Il y a eu du chevauchement et le directeur technique a maintes fois dû effectuer du travail administratif. Cette situation doit être clarifiée.

- Un système de notation écrite des activités doit être mis en application dès que possible. Il était très difficile de mesurer les relations entre les ressources et les résultats faute de système de compte rendu pour tout le personnel. Le rapport sur des activités devrait être bi-hebdomadaire et vérifié par la personne responsable membre du c.a.
- La question du budget doit être abordée. Plus spécifiquement, nous croyons que davantage de ressources doivent être allouées au volet sportif. Nous avons identifié quelques pistes... nous ne pouvons tout faire! Mais nous devons continuer à offrir un service de haute qualité et nous devons compter sur plus de personnel. Le nombre de joueurs augmente chaque année et le budget doit évoluer en conséquence. Les frais d'inscription sont relativement peu élevés lorsque l'on compare à ceux d'autres clubs et très bas lorsqu'on les compare aux frais perçus par d'autres associations sportives. Une légère augmentation des frais pourrait avoir un impact important! Nous devons nous appuyer principalement sur du personnel et un peu moins sur nos bénévoles. Nous croyons qu'il n'est pas normal que des membres du c.a., par exemple, soient impliqués dans des activités opérationnelles du club.
- Le rôle du secteur sportif doit être évalué dans le cadre des aspects administratifs globaux du club. L'ASSL n'a pas de directeur général, en grande partie pour des raisons financières, et le directeur sportif, avec certains membres du c.a., remplissent en partie ce rôle. La structure du club doit être réévaluée.
- Les ajustements proposés pour 2012 suivent. Un des changements importants est l'accent mis dans le type de soccer: on a jugé que le modèle précédent ne tenait pas suffisamment compte de la fluidité entre le soccer récréatif et compétitif; ni du développement des entraîneurs. Ce modèle adapté fournit un meilleur support technique pour le Directeur sportif. Notez que ce sont des postes et pas des personnes ; une personne pourrait combler plus d'un poste. En outre, il y aura nécessairement moins de personnel pendant l'hiver que l'été.
- Les entraîneurs et tout autre personnel à temps partiel font partie de la structure.

- La tâche la plus importante du comité au cours des prochains mois sera de travailler avec le personnel actuel en place pour l'implantation de ce modèle, qui vise également l'embauche du personnel à temps partiel pour l'été. Une attention particulière doit être accordée à la planification et aux structures de rapport.
- La discussion au sujet de la mission de l'ASSL doit se poursuivre. Cela faisait partie du processus de planification l'année dernière et cette discussion doit être plus explicite à l'avenir et se dérouler plus particulièrement au niveau du c.a.

Tim Daus, VP sportif et technique ASSL, Novembre 2011

